

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
Tarif de référence stipulé dans l'art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuellegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Remplacement des chaudières murales mixtes et travaux annexes sur différents secteurs

PROCÉDURE ADAPTÉE

Bretagne Sud Habitat.
Mode de passation : procédure adaptée, article L.2123-1 du Code de la commande publique marché comportant des clauses d'insertion.
Lot 1 (secteur 1) :
- Étel - "Le Bourgeois", 11 logements collectifs.
- Erdevén - "Le Nalber", 8 logements collectifs et 12 pavillons.
- Pluvigner - "La Croix Courte", 30 logements collectifs.
- Carnac - "Le Rueil III", 18 pavillons.
- Plumeret - "Les Iris", 10 logements collectifs.
- Saint-Avé - "Les Hauts de Catric", 49 pavillons.
- Gueltas - "Pont creux", 4 pavillons et 3 logements collectifs.
Lot 2 (secteur 2) :
- Lanester - "Touleno", 100 logements collectifs.
- Lanester - "Charcot", 10 logements collectifs et 21 pavillons.
Délai d'exécution total : 6 mois (y compris période congés + période de préparation : 1 mois).
Dossier de consultation à retirer : par voie électronique à l'adresse suivante, site de Bretagne Sud Habitat : <http://www.bretagne-sud-habitat.fr>
Date de remise des offres : le mardi 29 septembre 2020 à 13 h 00.
Pour tout renseignement, le candidat devra faire une demande écrite sur la plateforme de dématérialisation Marche Securise via notre profil acheteur <http://www.bretagne-sud-habitat.fr> (espace entreprise).
Avis d'appel à la concurrence transmis à la publication le 23 juillet 2020.
Date limite de réception des offres : 29 septembre 2020 à 13 h 00.

Commune de Calan

Travaux d'aménagement de la rue du Levant

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Calan, 2, place de l'Église, 56240 Calan. Tél. 02 97 33 33 85.
2. Procédure de passation : procédure adaptée.
3. Objet : travaux d'aménagement de la rue du Levant.
Lieu(x) d'exécution : Calan.
4. Lieu où retirer les dossiers :
Version dématérialisée : le DCE est consultable et téléchargeable sur le site : <https://www.synapse-entreprises.com/>
Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Ouest (partenaire) au 02 99 55 02 05 qui les aidera à s'enregistrer.
5. Date de remise des offres : vendredi 4 septembre 2020 à 12 h 00 dernier délai.
6. Justifications à produire :
- DC1 et DC 2 ou équivalents,
- attestation de régularité fiscale (TVA-IS),
- attestation de régularité sociale (URSSAF),
- extrait K-bis (de moins de trois mois),
- attestation relative à l'obligation de travailleurs handicapés,
- certificat relatif aux congés payés (si assujéti),
- les attestations d'assurances civiles et décennale de l'année en cours,
- les références et/ou qualifications de leur entreprise datant au moins de cinq ans,
- les moyens de l'entreprise en personnel et matériel.
Autres références : un mémoire technique.
7. Critères de jugement des offres :
- prix : 50 %,
- valeur technique : 40 %,
- délai d'exécution : 10 %.
8. Délai de validité des offres : 120 jours.
9. Renseignements d'ordre administratif : 2LM, 39, rue de la Villeneuve, 56100 Lorient. Tél. 02 97 86 95 79. E-mail : r.rouillon@be-2lm.fr (correspondant : Jérôme Rouillon).
10. Date d'envoi à la publication : 23 juillet 2020.
Pascal LE DOUSSAL, maire de Calan.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
Direction de l'immobilier et de la logistique

OP 19KEPB, lycée Ampère à Josselin
Réfection des VRD

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marchés de maîtrise d'oeuvre

1. Maître d'ouvrage : Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue du Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.
2. Mandataire : SemBreizh, 39, rue de la Villeneuve, CS 90327, 56103 Lorient cedex.
3. Mode de passation choisi : procédure adaptée avec possibilité de négociation (articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique).
4. Objet des marchés :
Lieu d'exécution : lycée Ampère, rue Guethennoc, 56120 Josselin.
Nature des travaux : travaux de réfection de voiries réseaux divers, compris réseaux EU, EP, AEP, chauffage, éclairage extérieurs et accessibilité handicapés.
Missions de maîtrise d'oeuvre : DIA, étude hydraulique globale, étude d'éclairage, AVP, PRO, EXE, ACT, DET, AOR, DQE, DUEM.
Variants exigés : mission OPC (ordonnancement, pilotage et coordination).
Montant prévisionnel des travaux : 460 000 euros HT valeur 09/2020.
5. Justificatifs à produire : cf. règlement de consultation.
6. Retrait du dossier de consultation : le dossier est disponible en ligne sur la salle régionale des marchés publics : www.e-megalisbretagne.org
7. Critères de jugement des offres : les critères d'attribution sont les suivants :
- valeur technique de l'offre pour 60 %,
- prix pour 40 %.
8. Date limite de réception des offres : les plis devront être remis par voie dématérialisée sur le site : www.e-megalisbretagne.org avant le mercredi 2 septembre 2020 avant 16 h 00. L'attributaire signera obligatoirement l'acte d'engagement de façon électronique.
Délai de validité des offres : 180 jours.
9. Modalités essentielles de financement et de paiement :
Financement : ressources propres de la Région Bretagne abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunt, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques.
Exécution financière du marché : conformément aux articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique.
10. Conditions relatives au cautionnement et garanties exigées : constitution d'une garantie à première demande.
11. Renseignements : la demande est à formuler par l'intermédiaire de la plateforme : www.e-megalisbretagne.org
12. Voies de recours :
Instances chargées des recours auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : tribunal administratif de Rennes, hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes, France. Tél. 02 23 21 28 28. Fax 02 99 63 56 84. E-mail : greffe.ta-rennes@uradm.fr - <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
13. Date d'envoi à la publication : 23 juillet 2020.

Avis d'attribution

marchés publics et privés



Travaux de réhabilitation du clos et couvert du bâtiment de l'école d'ingénieurs l'ICAM à Vannes

AVIS D'ATTRIBUTION

M. le Président Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, PIBS 2, 30, rue Alfred-Kastler, CS 70206, 56006 Vannes cedex, tél. 02 97 68 33 83.
Courriel : commandepublique@gmvagglo.bzh
Objet du marché : travaux de réhabilitation du clos et couvert du bâtiment de l'école d'ingénieurs l'ICAM à Vannes.
Marché n° 2020.021.
Attribution :
Marché attribué le 22 juillet 2020 à la société Sogea Bretagne TP pour un montant de 1 612 003 euros HT.
4 offres reçues.
Type de marché : cet avis implique un marché public de travaux passé selon la procédure adaptée.
Procédure de recours :
Instance chargée des recours et auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes, (tél. 02 23 21 28 28, fax 02 99 63 56 84).
Date du présent avis : le 23 juillet 2020.

Avis administratifs

Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement :
- prévenir les effets du bruit,
- réduire les niveaux de bruit,
- protéger les zones calmes.
Donnez votre avis !

AVIS

Les nuisances sonores affectent le quotidien de nombre de personnes résidant ou travaillant à proximité d'infrastructures de transports terrestres fortement circulées. Elles sont ressenties comme un signe de détérioration de l'environnement et constituent dans certains cas un enjeu de santé publique. Trop de bruit rend notre cadre de vie inconfortable.
Au travers du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), le Conseil départemental souhaite ainsi apporter au public des informations sur le bruit dû aux routes départementales de manière à ce que chacun puisse avoir connaissance :
- de la réglementation existante,
- des niveaux de bruit actuels le long des infrastructures,
- des politiques déjà menées ou programmées par le département pour améliorer le cadre de vie des riverains.
L'objectif principal est d'optimiser sur un plan technique et économique les actions à engager afin d'améliorer les situations critiques et de préserver la qualité des endroits remarquables.
En application de l'article L.572-6 du Code de l'environnement, tendant « à prévenir les effets du bruit, à réduire si nécessaire, les niveaux de bruit, ainsi qu'à protéger les zones calmes ». Ce document, après validation par l'assemblée départementale est mis à disposition du public afin de recueillir son avis. Il sera ensuite arrêté et publié par l'autorité compétente, le département du Morbihan.
Donnez votre avis sur le PPBE !
Le PPBE 3e échéance sera soumis à consultation du public à partir du 14 août 2020.

Téléchargez le projet et le document pédagogique associé et faites part de vos observations, remarques et avis pendant les deux mois de la mise à disposition. <https://www.morbihan.fr/les-services/environnement/projet-plan-prevention-du-bruit-projet-plan-prevention-du-bruit-ppbe/>
Pour donner votre avis...
Envoyez un mail à : ppbe@morbihan.fr en précisant «PPBE» dans l'objet, ou envoyez un courrier à : Hôtel du Département, 2, rue de Saint-Tropez, CS 82400, 56009 Vannes cedex.
Le projet est également consultable en version papier à la Direction des routes et de l'aménagement du conseil départemental du Morbihan, Hôtel du Département, 2, rue de Saint-Tropez, CS 82400, 56009 Vannes cedex, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.
Un registre ouvert vous permettra de laisser vos commentaires et avis.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aménagement d'une rampe et d'un escalier sur domaine public maritime au lieu-dit «Toulindac» sur la commune de Baden
Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2020 du préfet du Morbihan, une enquête publique relative au projet d'aménagement d'une rampe et d'un escalier sur domaine public maritime au lieu-dit «Toulindac» sur la commune de Baden est prescrite par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Morbihan (service aménagement mer et littoral) unité Vannes littoral pour une durée de 21 jours, du 17 août au 7 septembre 2020.
Le projet d'aménagement lié au domaine public maritime (DPM) consiste à supprimer l'apportement sur pilotis actuellement installé sur la plage de Toulindac à Baden, conforter la rampe existante d'accès à la plage à Toulindac et créer un escalier d'accès à l'est de cette plage. Les objectifs visent à faciliter, sécuriser et concilier les différents usages (nautisme, promenade, baignade) tout en améliorant le cadre paysager et en réduisant les incidences sur l'environnement.
Golfe du Morbihan, Vannes agglomération (GMVA) est le maître d'ouvrage de ce projet d'aménagement et le siège de l'enquête publique est la mairie de Baden, 3, place Weillheim, 56870 Baden. Le dossier d'enquête sera consultable et les observations du public seront recueillies sous format papier à cette adresse, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sous format électronique à l'adresse courriel suivante : enquetepublicuebaden@gmail.com
Le dossier dématérialisé est également consultable sur les sites internet de GMVA (www.golfedumorbihan-vannes-agglomeration.bzh) de la commune de Baden (www.baden.fr) et des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).
Toute information complémentaire relative au projet d'aménagement peut être demandée aux adresses postales et courriels suivantes :
- Golfe du Morbihan, Vannes agglomération : Parc d'Innovation Bretagne sud II, 30, rue A-Kastler, CS 70206, 56006 Vannes cedex. Courriel : courrier@gmvagglo.bzh
auprès de M. Dominique Dano ou M. Pierre Tixier,
- Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan : 1, allée du général-Le Troadec,
- 56019 Vannes cedex. Courriel : ddtm-vl@morbihan.gouv.fr
auprès de M. Fournier ou Mme De Bussy.
Le commissaire enquêteur, M. Bernard Boulic, se tiendra à la disposition du public en mairie de Baden :
- lundi 17 août 2020 de 9 h 00 à 12 h 00 - mercredi 26 août 2020 de 9 h 00 à 12 h 00 - mercredi 26 août 2020 de 13 h 00 à 15 h 30 par téléphone au 02 97 57 00 95 - lundi 7 septembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 30.
Les personnes intéressées pourront obtenir communication du dossier d'enquête publique, à leur demande et à leurs frais, auprès de GMVA.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête publique (GMVA à l'adresse ci-dessus), et sur les sites internet de GMVA, de la mairie de Baden et de l'État (voir liens ci-dessus), dès leur réception, pendant un an.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Redo, en du 22 juillet 2020, à Ploemeur. Dénomination : SCI Rosmad. Forme : société civile immobilière. Siège social : 25, rue des Roseaux, 56260 Larmor-Plage. Objet : acquisition, aliénation, gestion, administration d'immeubles. Durée : 99 années. Capital social fixe : 1 300 euros. Montant des apports en numéraire : 1 300 euros. Cession de parts et agrément : les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux termes d'une assemblée générale extraordinaire.
Gérant : M. Michel Grandperrin, demeurant à Larmor-Plage, 25, rue des Roseaux. La société sera immatriculée au RCS de Lorient.
Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Lorient du 23 juillet 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : B.D.J SARL.
Capital : 1 000 euros.
Siège social : Lorient (56100), 3, rue Auguste-Nayel.
Objet principal : restauration, vente de plats à consommer sur place, à emporter, livraison à domicile, traiteur.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Albert Ndoumou, demeurant à Lanester (56600), 15, rue Etienne-Dolet. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient.
Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sophie Le Bars, le 9 juillet 2020, enregistré à Vannes 1, le 22 juillet 2020, référence 2020N1621, M. Philippe Pierre Le Dorze et Mme Martine Simon, demeurant ensemble à Hennebont (56700), 129, rue Honoré-de-Balzac, dont seule Madame est immatriculée au RCS de Lorient sous le n° 330 237 348, ont cédé à la société dénommée Elys, société à responsabilité limitée, au capital de huit mille huit cent euros (8 800 euros), dont le siège social est à Étel (56410), 1, rue de Kerévin, immatriculée au RCS de Lorient sous le n° 883 689 820, représentée par Melle Gwladys Cado, demeurant à Étel (56410), 31, boulevard du Général-de-Gaulle, agissant en qualité de gérante, et en vertu des statuts, le fonds de commerce créperie sur place et à emporter, exploité à Étel (56410), 1, rue de Kerévin, connu sous le nom de La Lili Breizh, moyennant le prix de trente cinq mille euros (35 000 euros), savoir :
- éléments incorporels : 15 000 euros,
- matériel et mobilier commercial : 20 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Le Bars, notaire à Belz, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Sophie LE BARS.

AUTRES LÉGALES

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SAS KAYA DU 16 JUILLET 2020 (n° Siret 750 629 304 00013)
La SAS David - Goïc & Associés, prise en la personne de Me Daniel David, mandataire judiciaire ayant son cabinet à 45, rue La-Fayette à Saint-Brieuc informe les salariés de la SAS Kaya, (n° Siret 850 629 304 00013), siège : boulevard d'Armor, centre commercial de Ker Uhel, 22300 Lannion et, depuis le 31 mars 2020, zone d'activités de l'Ourca, 100, avenue du Général-Leclerc, 93500 Pantin, du dépôt des états de créances salariales auprès du greffe du tribunal de commerce de Saint-Brieuc. Le délai de forclusion pour saisir le Conseil de Prud'Hommes (2 mois) vient à compter de la présente publication (articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce).

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Vie des sociétés

CELTAVENTURES
SAS au capital de 37 700 euros
Siège social : route de Menez-Penvins (56370) SARZEAU
483 710 257 RCS Vannes

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'assemblée générale du 1er juillet 2020 a nommé aux fonctions de directrice générale, à compter dudit jour, Mme Stéphanie Chapeau demeurant à Le Tour-du-Parc (56370), 12, rue des Ibis.

Pour avis.

CABINET ANTOINETTE FOURNEREAU

Avocat au barreau de Lorient
4-6, rue de Pontorson
56400 AJRAY
Tél. 02 97 14 70 24

SARL RUYET

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA de Kergroix
56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON
527 586 267 RCS Lorient

RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes de décisions extraordinaires des associés du 30 mars 2020, il a été décidé diverses modifications entérinées par les décisions de la gérance en date du 4 juillet 2020 qui justifient la mention suivante devant être publiée :
1° réduction du capital à 8 000 euros par voie de remboursement de 200 parts sociales et modification corrélatrice des articles 0 et 2.5 des statuts.
Capital social :
Ancienne mention : 10 000 euros.
Nouvelle mention : 8 000 euros.
Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Lorient.
Pour avis
Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte authentique reçu par Me Redo, en du 22 juillet 2020, à Ploemeur. Dénomination : SCI Rosmad. Forme : société civile immobilière. Siège social : 25, rue des Roseaux, 56260 Larmor-Plage. Objet : acquisition, aliénation, gestion, administration d'immeubles. Durée : 99 années. Capital social fixe : 1 300 euros. Montant des apports en numéraire : 1 300 euros. Cession de parts et agrément : les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux termes d'une assemblée générale extraordinaire.
Gérant : M. Michel Grandperrin, demeurant à Larmor-Plage, 25, rue des Roseaux. La société sera immatriculée au RCS de Lorient.
Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Lorient du 23 juillet 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : B.D.J SARL.
Capital : 1 000 euros.
Siège social : Lorient (56100), 3, rue Auguste-Nayel.
Objet principal : restauration, vente de plats à consommer sur place, à emporter, livraison à domicile, traiteur.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Albert Ndoumou, demeurant à Lanester (56600), 15, rue Etienne-Dolet. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient.
Pour avis.

ME SOPHIE LE BARS

Notaire à BELZ

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sophie Le Bars, le 9 juillet 2020, enregistré à Vannes 1, le 22 juillet 2020, référence 2020N1621, M. Philippe Pierre Le Dorze et Mme Martine Simon, demeurant ensemble à Hennebont (56700), 129, rue Honoré-de-Balzac, dont seule Madame est immatriculée au RCS de Lorient sous le n° 330 237 348, ont cédé à la société dénommée Elys, société à responsabilité limitée, au capital de huit mille huit cent euros (8 800 euros), dont le siège social est à Étel (56410), 1, rue de Kerévin, immatriculée au RCS de Lorient sous le n° 883 689 820, représentée par Melle Gwladys Cado, demeurant à Étel (56410), 31, boulevard du Général-de-Gaulle, agissant en qualité de gérante, et en vertu des statuts, le fonds de commerce créperie sur place et à emporter, exploité à Étel (56410), 1, rue de Kerévin, connu sous le nom de La Lili Breizh, moyennant le prix de trente cinq mille euros (35 000 euros), savoir :
- éléments incorporels : 15 000 euros,
- matériel et mobilier commercial : 20 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Le Bars, notaire à Belz, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Sophie LE BARS.

AUTRES LÉGALES

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SAS KAYA DU 16 JUILLET 2020 (n° Siret 750 629 304 00013)
La SAS David - Goïc & Associés, prise en la personne de Me Daniel David, mandataire judiciaire ayant son cabinet à 45, rue La-Fayette à Saint-Brieuc informe les salariés de la SAS Kaya, (n° Siret 850 629 304 00013), siège : boulevard d'Armor, centre commercial de Ker Uhel, 22300 Lannion et, depuis le 31 mars 2020, zone d'activités de l'Ourca, 100, avenue du Général-Leclerc, 93500 Pantin, du dépôt des états de créances salariales auprès du greffe du tribunal de commerce de Saint-Brieuc. Le délai de forclusion pour saisir le Conseil de Prud'Hommes (2 mois) vient à compter de la présente publication (articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce).

bonnes affaires

Passez votre annonce

au 0 820 000 010 (0,15€/mn + prix d'un appel)

Agriculture

Bois de chauffage



Vends bois de chauffage chêne, hêtre. Possibilité en 2 m, livrés par camion ± 50 stères à 50 €/ST, ou en grumes livrées par camion ± 25 tonnes à 70 € la T. Châtignier à 38 € la ST ou grumes 50 € la T. Prix TTC.
Tél. 06 87 21 64 14.

Vins et spiritueux

Vins et spiritueux



Collectionneur, achète cher grand vins de Bourgogne Bourgogne Champagne, même très vieux, alcools anciens (cognacs, rhums, chartruses, ...), l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération. Particulier, tél. 06 74 16 07 78

Antiquités, brocante

Collection

Monnaie



Collectionneur achète toutes monnaies et billets rare de collection se déplace gratuitement. Particulier, tél. 07 49 20 06 45



5 BONNES RAISONS DE VENDRE votre voiture avec nous

- 1 Votre annonce Internet est 100% gratuite !
- 2 Votre cote auto est 100% Gratuite !
- 3 Votre annonce en ligne pendant 8 semaines
- 4 Saisissez votre annonce en 2 min chrono
- 5 Offrez vous plus de visibilité dans le journal Une semaine de diffusion dans votre journal à partir de 10 € seulement !

ouestfrance-auto.com
+ de 200 000 annonces en ligne

2^{ème} SITE D'ANNONCES AUTO DU GRAND OUEST
* Autobiz 12/2017 - Offre réservée aux particuliers

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!

1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

Votre prochain marché est ici

ouestfrance

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Fondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00 - Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
[Facebook.com/ouestfrance](https://www.facebook.com/ouestfrance)
Twitter : @OuestFrance

Directeur de la publication : M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'Investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaine (association loi 1901), présidée par David Guiraud.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau.

Abonnez-vous au PACK FAMILLE au lieu de 54€
29€ /mois

Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement sur votrecompte.ouest-france.fr
Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h en privilégiant le créneau 12h - 15h

Publicité locale : Précom Tél. 02 30 88 07 72. www.precom.fr
Commission paritaire n° 0620 C. 86666 N° ISSN : 0999-2138.
Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrollière; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchin, 49000 Angers.
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100% de fibres recyclées.
Eutrophisation : 0,010kg/tonne.
Tirage du mardi 28 juillet 2020 : 581 489

Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Claire Thévenoux.
MM. Denis Boissard, Bruno Frappat, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires : M. Georges Coudray, M. Jacques Duquesne, M. François-Xavier Hutin.

Membres du Directoire : M. Louis Échelard, Président, M. Matthieu Fuchs, Vice-Président, Directeur Général, M. Jean-Paul Boucher, Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys, M. Philippe